



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

*Chambre de Commerce et
d'Industrie de Caen Normandie*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie
1, rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen Cedex 9
Ce rapport contient 29 pages
Référence : TM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie

Siège social : 1, rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen Cedex 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « Note n°5 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation », « Note n°7 : Immobilisations corporelles en valeur brute », « Note n°9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation », « Note n°16 : Droit du concédant » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 3 163 517 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la « Note n°11 : Immobilisations financières ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification des autres documents adressés aux membres élus

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Trésorier et de la Commission des Finances relatives aux comptes annuels

Il appartient au Trésorier d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur ces comptes.

7

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie à poursuivre son exploitation.

†

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le 12 juin 2018

KPMG S.A.



Thomas Fécamp
Associé

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE**

CAEN NORMANDIE

BILAN

2017

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
BREVETS,LICENCES,LOGICIELS ...	1 100 023,83	1 030 775,72	69 248,11	69 252,74
AUTRES	22 994 749,85	17 600 424,57	5 394 325,28	5 843 923,63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	1 883 808,90	684 611,13	1 199 197,77	1 245 496,69
CONSTRUCTIONS	21 807 233,18	10 960 747,87	10 846 485,31	11 255 660,45
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	690 628,11	630 037,89	60 590,22	83 389,78
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	3 422 945,91	3 097 704,58	325 241,33	375 639,55
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				46 199,18
IMMOBIL. MISES EN CONCESSION	168 896 530,38	105 905 829,33	62 990 701,05	64 982 744,19
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	2 495 431,98	538 000,00	1 957 431,98	1 741 931,98
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	324 844,77		324 844,77	614 339,49
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 360 041,90	153 956,76	1 206 085,14	1 172 585,14
PRETS	7 685,44		7 685,44	9 212,50
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	581,57		561,57	561,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	224 984 485,82	140 602 087,85	84 382 397,97	87 420 936,89
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 370,13		10 370,13	9 607,19
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	1 063 232,00	215 170,00	848 062,00	1 282 809,00
MARCHANDISES	20 234,23		20 234,23	13 204,52
AVANCES ET ACPTEES VERS/ CDES	7 849,39		7 849,39	9 150,30
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 186 992,21	331 135,40	3 855 856,81	3 551 061,15
AUTRES	2 484 635,46		2 484 635,46	2 085 843,66
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
TITRES	7 100 000,00		7 100 000,00	10 263 708,86
DISPONIBILITES	12 413 286,54		12 413 286,54	7 657 260,29
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	92 881,99		92 881,99	155 432,24
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 379 481,95	546 305,40	26 833 176,55	25 028 077,21
TOTAL ACTIF	252 363 967,77	141 148 393,25	111 215 574,52	112 449 014,10
(1) DONT DROIT AU BAIL			268 767,77	18 497,99
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 609 834,07	7 609 834,07
APPORTS		
RESERVES :		
REPORT A NOUVEAU	46 181 157,51	44 482 310,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 379 070,21	1 698 846,91
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19 993 016,87	22 521 769,22
TOTAL I	75 163 078,66	76 312 760,80
AUTRES FONDS PROPRES	7 539 720,51	8 197 348,26
DROITS DU CONCEDANT	7 539 720,51	8 197 348,26
TOTAL Ibis		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
FOND ISSUS DU VERSEMENT DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONST.:		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	101 377,08	236 458,08
PROVISIONS POUR CHARGES	3 595 903,00	3 308 877,00
TOTAL II	3 697 280,08	3 545 335,08
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	16 906 724,90	16 490 326,45
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	538 416,95	1 023 605,08
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 561 158,97	2 676 679,83
DETTES FISCALES ET SOCIALES	949 837,01	976 381,50
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	655 186,23	781 756,54
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES SOCIETES)	2 063 233,97	2 053 024,67
AUTRES DETTES	141 137,24	153 129,89
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 815 495,27	24 393 569,96
TOTAL III		
TOTAL PASSIF (I + Ibis + Ibis + II + III + IV)	111 215 574,52	112 449 014,10
(1) DONT A PLUS D'UN AN	14 432 552,75	14 492 011,53
 DONT A MOINS D'UN AN	10 382 942,52	9 901 558,43
(2) DE CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B	940 201,96	705 174,03

FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/16 (a)	Budget Exécuté 31/12/17 (c)
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	43 045,07	44 726,58
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV.	222 670,32	497 683,15
VARIATION DE STOCK	24 369,77	404 975,35
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	15 354 642,49	15 439 702,52
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 349 454,54	1 358 975,98
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 252 158,54	3 245 952,86
CHARGES SOCIALES	1 541 117,42	1 603 214,71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.		
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	7 547 754,62	7 688 656,31
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	151 457,51	224 186,83
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	637 206,00	431 838,00
AUTRES CHARGES	551 304,21	530 627,06
SOUS-TOTAL (B)	30 675 180,49	31 470 539,33
TOTAL (A + B) = I	30 675 180,49	31 470 539,33
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	49 000,00	269 000,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	294 152,33	271 015,54
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P	84,34	
TOTAL III	343 236,67	540 015,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	150 080,08	205 099,47
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	988 942,54	409 917,11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	800,63	2 228,96
TOTAL IV	1 139 823,25	617 245,54
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	438 524,00	394 515,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	32 596 764,41	33 022 315,41
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	1 698 846,91	1 379 070,21
TOTAL GENERAL	34 295 611,32	34 401 385,62

FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/16 (a)	Budget Exécuté 31/12/17 (c)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRODUIT FISCAL (A)	3 857 722,00	3 868 386,00
VENTES DE MARCHANDISES	365 226,41	410 583,31
PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	18 745 837,30	20 269 228,05
SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A.	19 111 063,71	20 679 811,36
PRODUCTION IMMOBILISEE		66 014,23
RESSOURCES PUBLIQUES ET SUBVENT. EXPLOITATION	5 432 791,08	5 590 670,72
REPRISES SUR PROVISIONS & TRANSF. DE CHARGES	1 507 180,96	501 063,19
AUTRES PRODUITS	8 370,93	9 067,08
SOUS-TOTAL (C)	6 948 342,97	6 166 816,22
TOTAL (A + B + C) = I	29 917 128,68	30 715 012,58
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATION	8 978,75	78 096,36
DES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES IMMOBILISEES	16 278,83	7 748,77
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	241 720,19	225 126,78
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	69 000,00	463 500,00
TOTAL III	335 977,77	774 471,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	217 282,35	217 357,67
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 825 222,52	2 694 543,46
TOTAL IV	4 042 504,87	2 911 901,13
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	34 295 611,32	34 401 385,62
TOTAL GENERAL	34 295 611,32	34 401 385,62

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
CAEN NORMANDIE**

ANNEXE COMPTABLE 2017

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE

ANNEXE COMPTABLE 2017

SOMMAIRE

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Note n° 1 : Evénements principaux de l'exercice
- Note n° 2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables
- Note n° 3 : Changement de méthode
- Note n° 4 : Evénements post-clôture

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

- Note n° 5 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation
- Note n° 6 : Investissements
- Note n° 7 : Immobilisations corporelles en valeur brute
- Note n° 8 : Flux des immobilisations
- Note n° 9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation
- Note n° 10 : Flux des amortissements
- Note n° 11 : Immobilisations financières
- Note n° 12 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours
- Note n° 13 : Actif circulant – Créances
- Note n° 14 : Valeurs mobilières de placement
- Note n° 15 : Produits à recevoir

II – BILAN PASSIF

- Note n° 16 : Droit du concédant
- Note n° 17 : Subventions d'investissement
- Note n° 18 : Emprunts
- Note n° 19 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts
- Note n° 20 : Provisions pour risques et charges
- Note n° 21 : Autres dettes
- Note n° 22 : Charges à payer

D – COMPTE DE RESULTAT

- Note n° 23 : Effectif au 31/12/2017
- Note n° 24 : Ventilation des produits
- Note n° 25 : Résultat exceptionnel
- Note n° 26 : Utilisation du CICE

E – ENGAGEMENTS

- Note n° 27 : Engagements reçus
- Note n° 28 : Engagements donnés

F – AUTRES INFORMATIONS

- Note n° 29 : Honoraires du commissaire aux comptes

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN

Outre ses missions régaliennes inhérentes à son statut de la Chambre de Commerce, la CCI de Caen Normandie gère les activités décrites dans le tableau ci-dessous :

	CONCEDANT	CONCESSIONNAIRE	DUREE	ECHEANCE	DSP	Concession	Prestation de gestion
Port plaisance Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndlie	50 ans	31/12/2023		X	
Port plaisance Caen	Ville de Caen	CCI Caen Ndlie	1 an +3 ans reconduction possible	15/02/2017 Max 15/02/2020			X
Port de pêche Port-en-Bessin (dont CLD Grandcamp Malsy)	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndlie	28 ans et 10 mois	31/12/2025		X	
Port de commerce Caen Ouistreham (dont remorquage Cherbourg)	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndlie	50 ans	10/09/2045		X	
Aéroport Caen Carpiquet	Communauté urbaine Caen la mer	SAS Aéroport Caen Ndlie	5 ans	31/12/2021	X		
Port plaisance Dives Cabourg Houlgate	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndlie	8 ans	31/03/2022	X		
CLD Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndlie	6 ans	31/12/2020	X		
CLD Grandcamp Malsy	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndlie	7 ans	31/12/2019	X		

Lorsque cela est utile à la bonne compréhension des états financiers, les spécificités comptables liées à ces activités sont détaillées dans la présente annexe.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 : Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Note n°2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation par rapport aux principes et méthodes comptables n'est à signaler.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables.

Conformément au décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et d'Industrie, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992, les Chambres de Commerce et d'Industrie établissent un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Note n°3 : Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

Note n°4 : Evénements post-clôture

L'Assemblée Générale de la CCIR du 28/01/2018 a voté la suppression de 2 postes concernant le personnel mis à disposition de la CCI Caen Normandie. La décision étant intervenue postérieurement à la clôture, il n'y a pas eu de provision constatée au 31/12/2017 et les montants estimés s'élèvent à 79.834 euros.

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

Note n°5 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Valeur brute bilan	Durée d'amortissement
Logiciels	1 090 115	1 à 5 ans
Bases de données	500 604	2 ans
Licences	9 909	
Fonds de concours	22 494 146	15 à 40 ans
	24 094 774	

Note n°6 : Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 5 356 110 euros.

SERVICES	MONTANT
Port de commerce de Caen - Ouistreham	4 170 961
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	228 386
Port de pêche de Port-en-Bessin	233 115
Port de plaisance de Ouistreham	319 612
CLD de Ouistreham	
ICEP - CFA	134 637
Service général	269 399
	5 356 110

Note n°7 : Immobilisations corporelles en valeur brute

SERVICES	VALEUR BRUTE
Port de commerce de Caen - Ouistreham	148 325 550
Port de pêche de Port-en-Bessin	10 018 443
Port de plaisance de Ouistreham	3 385 524
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	7 135 656
CLD de Ouistreham	42 808
ICEP - CFA	6 847 544
Service général	20 945 621
	196 701 146

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Note n°8 : Flux des immobilisations

Compte	Intitulé	Début	Augmentatio	Virement	Cession	Fin
205100	Logiciels informatiques	1 056 527,25	45 312,21	7 835,30	3 889,52	1 080 114,84
205200	Licences	9 909,19	0,00	0,00	0,00	9 909,19
208000	Fonds de concours	22 494 145,63	0,00	0,00	0,00	22 494 145,63
208100	Bases de données	500 604,22	482 155,40	482 155,40	0,00	500 604,22
211100	Terrains	920 227,61	106 333,09	106 333,09	0,00	920 227,61
211700	Terrains	484,63	0,00	0,00	0,00	484,63
212000	Agenc. Aménag. Terrains	959 400,10	21 605,06	17 908,50	0,00	963 096,66
213100	Constructions bâtiments	16 288 089,87	726 171,04	721 709,58	0,00	16 291 551,33
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	5 207 902,95	471 223,51	160 563,44	2 881,17	5 516 681,85
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	0,00	0,00	20 973,27
215400	Matériel & Outillage	667 364,41	17 957,46	9 429,56	6 237,47	669 654,84
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	711 112,48	0,00	0,00	0,00	711 112,48
218200	Matériel de transport	257 834,28	46 190,52	46 190,52	0,00	257 834,28
218300	Matériel de bureau	20 123,98	0,00	0,00	644,52	19 479,46
218310	Matériel informatique	872 771,10	49 469,68	4 493,09	38 776,27	880 971,42
218330	Matériel audiovisuel-sono	294 465,94	21 120,18	5 186,76	0,00	310 399,36
218400	Mobilier	1 209 315,76	39 418,40	5 585,25	0,00	1 243 148,91
221100	Terrain /concedant	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
221300	Construction /concedant	4 938 375,34	0,00	0,00	0,00	4 938 375,34
221380	Ouvrage infrast/concedant	5 086 238,71	0,00	0,00	0,00	5 086 238,71
221500	Instal.techn./concedant	424 836,42	0,00	0,00	0,00	424 836,42
221530	Mat. & Outillage/concedant	56 351,09	0,00	0,00	0,00	56 351,09
221830	Mat.bureau&info/concedant	8 690,81	0,00	0,00	0,00	8 690,81
221840	Mobilier/concedant	4 654,65	0,00	0,00	0,00	4 654,65
225100	Terrains	6 078 787,28	0,00	0,00	0,00	6 078 787,28
225200	Agenc & Aménag.terrains	24 075 183,66	801 535,87	0,00	0,00	24 876 719,53
225300	Constructions	53 537 179,91	849 814,37	0,00	0,00	54 386 994,28
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	10 413 574,10	278 037,47	0,00	93 951,38	10 587 660,19
225380	Ouvrages infrastructures	14 984 668,37	183 999,51	0,00	0,00	15 168 667,88
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	17 060 931,59	776 109,50	0,00	0,00	17 837 041,09
225530	Matériel et Outillage	13 008 541,74	107 763,84	0,00	3 995,91	13 110 309,87
225620	Matériel de transport	12 925 358,20	81 382,26	0,00	105 486,67	12 881 253,79
225830	Mat. bureau & informatiqu	217 039,75	12 068,66	0,00	12 642,60	216 465,81
225832	Matériel audiovisuel-sono	296 887,40	0,00	0,00	0,00	296 887,40
225840	Mobilier	132 131,46	2 887,47	0,00	0,00	135 018,93
231000	Immo corporelles en-cours	46 199,18	0,00	46 199,18	0,00	0,00
231002	Immo corp.en-cours conces	723 653,36	2 464 089,02	593 944,87	2 220,00	2 591 577,51
Total Niveau dossier		215 708 535,69	7 563 644,52	2 207 534,54	268 725,51	220 795 920,16

Note n°9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Aménagement de terrains, agencements	Linéaire	De 10 à 30 ans
Constructions	Linéaire	De 20 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	De 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	De 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations, aménagements, agencements divers	Linéaire	10 ans
Ouvrages d'infrastructures	Linéaire	De 10 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS PAR COMPOSANTS

COMPOSANTS	DETAILS	Durée d'utilisation retenue par la CCI de Caen Normandie
Structure et assimilé	Gros œuvre, terrassement fondations, murs maîtres, dalles, honoraires, TLE.	Ecoles, HC : 50 Hangars : 30
Toiture, étanchéité		20
Menuiseries extérieures	Verrières, portes de garage, barrières, portes automatiques, vitrerie extérieure.	20
Ascenseurs		15
Lots techniques	Plomberie, chauffage, climatisation, sanitaires.	25
Aménagements extérieurs	Parkings, clôtures, portails, VRD.	15
Aménagements intérieurs	Menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquettes, peintures, carrelages, stores, marbrerie, isolation, enseignes.	10
Ravalement		15
Electricité	Courants forts, courants faibles, cablages, installations électriques, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, cablage informatique.	20

HC : hôtel consulaire

Note n°10 : Flux des amortissements

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Diminution	Fin
205100	Logiciels informatiques	997 183,70	37 481,54	3 889,52	1 030 775,72
208000	Fonds de concours	16 663 534,23	441 164,45	0,00	17 104 698,68
208100	Bases de données	487 291,99	8 433,90	0,00	495 725,89
212000	Agenc. Aménag. Terrains	634 615,65	49 995,48	0,00	684 611,13
213100	Constructions bâtiments	6 566 820,56	477 456,33	0,00	7 044 276,89
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	3 673 611,81	244 916,51	1 957,34	3 916 470,98
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	0,00	20 973,27
215400	Matériel & Outillage	583 974,63	31 327,46	6 237,47	609 064,62
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	701 647,30	3 876,84	0,00	705 524,14
218200	Matériel de transport	196 201,04	21 101,02	0,00	217 302,06
218300	Matériel de bureau	18 534,59	631,30	644,52	18 521,37
218310	Matériel informatique	740 303,92	76 508,55	36 776,27	780 036,20
218330	Matériel audiovisuel-sono	240 652,00	16 559,01	0,00	257 211,01
218400	Mobilier	1 092 645,14	26 464,66	0,00	1 119 109,80
221300	Construction /concédant	1 670 642,16	236 142,27	0,00	1 906 784,43
221380	Ouvrage infras/concédant	745 012,50	372 506,25	0,00	1 117 518,75
221500	Instal.techn./concédant	81 680,84	40 840,42	0,00	122 521,26
221530	Mat.& Outillage/concédant	14 891,49	7 178,09	0,00	22 069,58
221830	Mat.bureau&info/concédant	7 652,81	79,84	0,00	7 732,65
221840	Mobilier/concédant	1 918,96	880,88	0,00	2 799,84
225200	Agenc & Aménag.terrains	18 637 049,95	1 431 964,37	0,00	20 069 014,32
225300	Constructions	31 068 729,64	2 531 493,22	0,00	33 600 222,86
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	8 658 684,33	537 185,53	93 951,38	9 101 918,48
225380	Ouvrages infrastructures	12 726 487,55	232 846,42	0,00	12 959 333,97
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	13 518 750,79	423 452,00	0,00	13 942 202,79
225530	Matériel et Outillage	8 983 502,73	510 706,52	2 690,78	9 491 518,47
225820	Matériel de transport	2 703 347,00	533 382,97	103 592,57	3 133 137,40
225830	Mat. bureau & Informatiqu	188 932,22	14 649,94	12 642,60	190 939,56
225832	Matériel audiovisuel-sono	114 897,20	29 299,26	0,00	144 196,46
225840	Mobilier	86 159,48	7 759,03	0,00	93 918,51
Total Niveau dossier		131 826 229,48	8 346 284,06	262 382,45	139 910 131,09

Note n°11 : Immobilisations financières

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les autres titres : 1 224 932 euros concernent :

▪ SENACAL	501 557 €
▪ SCI ROUSSELOT	411 914 €
▪ SHEMA	311 461 €
	<hr/>
	1 224 932 €

Aucune dépréciation n'est constatée.

Autres créances rattachées :

▪ Apport en compte courant de la CCI Caen Normandie à la SAS Aéroport Caen Normandie pour le camion de pompiers :	257 096 €
▪ Apport en compte courant à la SAS Kiosk to Invest :	60 000 €
▪ Intérêts courus :	7 749 €
	<hr/>
	324 845 €

Actions :

Les participations égales ou supérieures à 7 000 euros concernent :

▪ SAEM Normandie Aménagement	76 224 €
▪ SAS SOGEMAR	240 000 €
▪ SAS Aéroport Caen - Normandie	850 000 €
▪ SEM Saphyn	1 003 000 €
▪ KIOSK 2 Invest	420 500 €
▪ SAEM du Mémorial	15 245 €
▪ SAEM Caen Expo Congrès	12 457 €

Les titres suivants ont été provisionnés :

▪ SAS Aéroport Caen Normandie	193 000 €
▪ SAS SOGEMAR	141 500 €
▪ SAS Kiosk to Invest	345 000 €
▪ SAEM Caen Expo Congrès	12 457 €

La provision correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et le pourcentage des capitaux propres au 31/12/2017 détenu par la CCI Caen Normandie.

La SAS Kiosk to Invest a dû faire face à des investissements en logiciels non prévus et à des délais importants pour l'obtention de l'agrément AMF.

A ce stade, les modalités de rentabilité n'ont pas été démontrées.

L'année 2018 sera décisive compte tenu notamment de nouveaux produits à commercialiser.

Par prudence, il a été décidé de maintenir la méthode de provision utilisée pour tous les titres à savoir à hauteur de la situation nette négative.

La reprise de la dépréciation sur titres de l'aéroport a été comptabilisée en résultat financier pour 350 K€. La sortie des titres a été inscrite en résultat exceptionnel pour 350 K€.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	% capital détenu	Réserve , RAN, Prime émission	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
SAS Aéroport Caen Normandie	850 000	100,00%	-269 017	850 000	657 000	3 494 188	75 995	0
Kiosk to invest	393 000	77,74%	-166 343	420 500	75 500	35 504	-205 595	0
SCI Rousselot	640 286	60,00%	578 135	411 914	411 914	292 567	170 707	30 000
Sogemar	100 000	14,00%	296 833	240 000	98 500	3 192 028	306 778	0

Note n°12 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours

Il s'agit principalement des terrains des zones d'activités.

Les terrains en stock au 31/12/2017 sont évalués à leur coût de revient (achat + travaux) soit : 1 063 232 euros.

Une provision est constituée lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente potentiel.

Ils sont provisionnés à hauteur de 215 170 euros.

Note n°13 : Actif circulant – Créances

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Les créances clients concernent principalement le Port de commerce de Caen – Ouistreham (2 619 479 euros), l'ICEP - CFA (604 476 euros) et le service général (318 851 euros).

Les autres créances sont exclusivement représentées par :

▪ Subventions à recevoir	1 582 317 €
▪ État – Taxes sur le chiffre d'affaires et IS	306 778 €
▪ Produits à recevoir divers	572 515 €
▪ Autres comptes débiteurs	23 027 €
	2 484 637 €

Note n°14 : Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour 10 263 709 euros et se rapportent aux sections suivantes :

▪ Service général	2 000 000 €
▪ ICEP - CFA	1 100 000 €
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	4 000 000 €
	7 100 000 €

Il s'agit des valeurs au 31/12/2017. Donc, il n'existe aucune plus-value ou moins-value latente.

Note n°15 : Produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418100	Clients, factures à établir	135 806
428600	Personnel, chèques déjeuner	
438701	Organismes sociaux, produits à recevoir	863
448700	Etat, produits à recevoir	1 491
468700	Produits à recevoir divers	570 161
	TOTAL	708 321

II – BILAN PASSIF

Note n°16 : Droit du concédant

Afin de permettre le suivi de la valeur d'usage des biens de retour non renouvelables ou des biens apportés par le concédant, il est constaté un amortissement de technique de présentation (débit du compte droit du concédant par le crédit des comptes d'amortissement des immobilisations concernées) sur leur vie économique.

Le droit du concédant se répartit ainsi :

SERVICES	31/12/2017	31/12/2016
Port de commerce de Caen – Ouistreham	2 315	2 509
Port de pêche de Port-en-Bessin	100	107
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	5 125	5 582
	7 540	8 198

Note n°17 : Subventions d'investissement

SERVICES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES
Service général	7 551 823	2 640 753	4 911 070
ICEP CFA	2 180 207	1 192 291	987 916
Port de commerce de Caen - Ouistreham	39 651 794	26 265 973	13 385 820
Ports de Pêche	1 598 508	890 298	708 211
	50 982 332	30 989 315	19 993 017

17.1 Principales subventions reçues au cours de l'exercice :

SERVICES	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	AUTRES SUBVENTIONS	TOTAL
Service général		13 212	13 212	3 868		30 292
ICEP-CFA		71 649				71 649
Port de commerce de Caen - Ouistreham	14 814			44 216	630	59 660
Ports de pêche						0
Port de plaisance de Ouistreham						0
	14 814	84 861	13 212	48 085	630	161 602

17.2 Amortissements des subventions :

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Note n°18 : Emprunts

**ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE
 EXECUTE 2017**

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS DE TROIS ANS	ECHEANCES A PLUS DE CINQ ANS	ECHEANCES A PLUS DE DIX ANS
SERVICE GENERAL	18 779	180 572	199 352	1 322 016	174 965	1 147 052	802 950	550 000	216 667
SERVICE FORMATION	7 009	204 144	211 153	0	0	0	0	0	0
SERVICE PORTS	245 224	1 933 369	2 178 593	14 627 680	1 847 447	12 780 233	9 418 092	6 454 358	2 333 333
SERVICE AEROPORT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICE AMENAGEMENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICE DIVERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL CCI	271 012	2 318 086	2 589 098	15 949 696	2 022 411	13 927 286	10 221 041	7 004 358	2 549 999

Note n°19 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts

	2016	2017
Emprunts	15 767 782	15 949 696
Banques créditrices	705 174	940 202
Intérêts bancaires à payer	0	0
Intérêts courus sur emprunts	17 371	16 827
Dettes financières diverses	1 023 605	538 417
	17 513 932	17 445 142

Les échéances des emprunts sont précisées à la note n° 18 : Emprunts. Pour les autres dettes financières, l'échéance est inférieure à un an.

Garanties sur emprunts :

Aucun emprunt ne peut être réalisé ou garanti sans l'autorisation préalable de notre Tutelle.

Note n°20 : Provisions pour risques et charges

Pour l'ensemble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, le montant des provisions constituées est de 3 697 280 euros.

	Montant au 01/01/2017	Dotations 2017	Reprises 2017	Montant au 31/12/2017
Provision Allocations d'ancienneté :	472 229	39 358	12 728	498 859
Service général	171 578	12 813	12 431	171 960
ICEP-CFA	226 134	12 658		238 792
Port de pêche de Port-en-Bessin	5 730	687	297	6 120
Port de commerce de Caen - Ouistreham	61 088	11 817		72 905
Port de plaisance de Ouistreham	3 193	772		3 965
Port de plaisance de Dives-sur-mer	4 506	611		5 117
Provision Indemnité de départ à la retraite :	943 687	73 474	99 165	917 996
Service général	321 384	27 764		349 148
ICEP-CFA	278 294		16 317	261 977
Port de pêche de Port-en-Bessin	47 964	2 873	22 962	27 875
Port de commerce de Caen - Ouistreham	227 301	24 965	59 886	192 380
Port de plaisance de Ouistreham	29 192	7 600		36 792
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	39 552	10 272		49 824
Provision pénibilité :	1 731 419	274 506	0	2 005 925
Port de commerce de Caen - Ouistreham	1 397 255	258 435		1 655 690
Port de pêche de Port-en-Bessin	334 164	16 071		350 235
Autres provisions pour risques :	168 000	44 500	168 000	44 500
Service général	118 000		118 000	0
ICEP-CFA		14 500		14 500
Port de commerce de Caen-Ouistreham	50 000	30 000	50 000	30 000
<u>Total provisions pour risques</u>	3 315 335	431 838	279 893	3 467 280
Provisions pour gros entretien :				
Port de commerce de Caen - Ouistreham	0			0
Port de pêche de Port-en-Bessin	230 000			230 000
<u>Total provisions pour gros entretien</u>	230 000	0	0	230 000
<u>Total provisions risques et charges</u>	3 545 335	431 838	279 893	3 697 280

Provisions indemnités de départ à la retraite et pénibilité :

Ces provisions ont été comptabilisées selon la méthode du corridor.

Note n°21 : Autres dettes

Toutes les dettes autres que financières sont d'échéance inférieure à un an sauf les dettes sociales (CMAC) pour un montant de 12 644 euros.

Note n°22 : Charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	1 524 496
408400	Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	79 712
428200	Dettes provisionnées congés à payer	199 315
428210	Compte Epargne Temps	106 272
428300	Salaires à payer	30 812
428604	Autres charges de personnel à payer	433
438200	Charges sociales sur congés à payer	108 476
438300	Charges sociales sur salaires à payer	13 990
448600	Etat, charges à payer	270 277
468600	Charges à payer diverses	163 081
	TOTAL	2 496 864

D – COMPTE DE RESULTAT

Note n°23 : Effectif au 31/12/2017 (équivalent temps plein et hors vacataires)

▪ Service général	58,19
▪ ICEP - CFA	72,38
Total hors concessions	130,57
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	35,37
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin	9,58
▪ Port de plaisance de Ouistreham	5,09
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer	6,87
▪ Remorquage	14,03
Total concessions	70,94
Total CCI Caen Normandie	201,51

Note n°24 : Ventilation des produits

➤ Les chiffres d'affaires (hors neutralisation inter-services) 2017 peuvent être détaillés comme suit :

▪ Service général	1 058 463 €
▪ ICEP - CFA	1 605 295 €
▪ Zones d'activités et aménagement	1 134 547 €
Total hors concessions	3 798 305 €
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	12 733 185 €
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin	1 960 025 €
▪ Port de plaisance de Ouistreham et Caen	1 090 921 €
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer	1 027 528 €
▪ CLD de Ouistreham	70 680 €
Total concessions	16 882 339 €
Total CCI Caen Normandie	20 680 644 €

➤ Au titre de cet exercice, le montant de la ressource fiscale (TACET) allouée à la CCIT Caen s'élève à 3 868 K€. Elle augmente de 11 K€ par rapport à 2016.

Note n°25 : Résultat exceptionnel

Dans les charges exceptionnelles figurent :

▪ Les avaries	135 466 €
▪ Les charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>(Liquidation de la société GTN pour laquelle nous avons une créance de 50 117,97 € relative aux travaux d'extension de l'EMN...)</i>	68 584 €
▪ La réduction du capital de la SAS aéroportuaire	350 000 €

Dans les produits exceptionnels figurent :

▪ Les remboursements d'avaries	131 556 €
▪ Les produits exceptionnels sur opération de gestion <i>(Remboursement URSSAF pour redressement à tort : 35 821,00 € ; Solde subvention de 2008 : 20 135,00 €)</i>	85 802 €

Note n°26 : Utilisation du CICE

La CCI Caen Normandie a bénéficié du Crédit Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) au titre de l'année 2017 pour un montant de 24 085 euros.

Il se rapporte à :

▪ Port de plaisance de Ouistreham :	10 452 €
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer :	13 633 €

Concernant le port de plaisance de Ouistreham, le CICE a contribué au financement d'investissements dont la rénovation des pontons.

Quant au port de plaisance de Dives-sur-Mer, le CICE a contribué au financement d'investissements dont l'aménagement du bureau d'accueil et des sanitaires.

E – ENGAGEMENTS

Note n°27 : Engagements reçus – Autorisations de facilité de caisse

▪ CIC :	400 000 €
▪ BNP :	300 000 €

Note n°28 : Engagements donnés

28.1 Caution SAS C2FPA

La CCI Caen Normandie s'est portée caution à hauteur de 42 885 euros pour garantir le crédit bail destiné à financer la construction du centre français de formation des pompiers d'aéroport (C2FPA).

28.2 Caution SCI ROUSSELOT

La CCI Caen Normandie s'est portée caution sur un emprunt contracté en 2009 par la SCI ROUSSELOT auprès du CIC à hauteur de 60%. L'engagement s'élève à 300 812 euros.

F – AUTRES INFORMATIONS

Note n°29 : Honoraires du commissaire aux comptes

Information donnée en vertu de l'article R123-198 du Code de Commerce complété par un décret du 30/12/2008 :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2017 s'élèvent à 20 209 euros HT proratisé au titre du contrôle général des comptes.